

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.  
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

**SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT**

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT  
ORANGE TOUGH 15**

**USAGE DU PRODUIT :** Détachant et Dégraissant

**NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE**  
Spartan Chemical Company, Inc.  
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

**N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE**  
888/314-6171 (24 Heures)

**INFORMATIONS SUR LE PRODUIT**  
800/537-8990

**SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :**

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m <sup>3</sup>	LECT mg/m <sup>3</sup>	Plafond mg/m <sup>3</sup>		
27323-41-7	5-10	Dodécylbenzène sulfonate triéthanolamine	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
29911-28-2	5-10	Éther de dipropylèneglycol et de monobutyle	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
102-71-6	1-5	Triéthanolamine	5 (ACGIH)	----	----	Non disponible	Non disponible
67784-80-9	1-5	Esters méthyliques d'huile de soja	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
5989-27-5	1-5	d-limonène	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
34398-01-1	1-5	Ethoxylate d'alcool	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible

**SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES**

<b>POINT D'ÉBULLITION</b> 100° C (212° F)	<b>DENSITÉ (H<sub>2</sub>O = 1)</b> 0,995	<b>% DE SOLIDE SUR LA MASSE</b> 15-20
<b>PRESSION DE LA VAPEUR</b> Non établies	<b>TAUX D'ÉVAPORATION</b> < 1	<b>POINT DE CONGÉLATION</b> Non disponible
<b>DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)</b> Non établies	<b>APPARENCE ET ODEUR</b> Liquide orange, odeur d'orange	<b>SOLUBILITÉ DANS L'EAU</b>
<b>pH</b> 8,5-9,0	<b>COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE</b> Non disponible	<b>SEUIL DE L'ODEUR</b> Non disponible
		<b>ÉTAT PHYSIQUE</b> Gaz__ Liquide <u>X</u> Solide__

**SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION**

<b>POINT D'ÉCLAIR</b> 99° C (210° F)	<b>MÉTHODE DE DÉTERMINATION</b> ASTM - D56	<b>LIMITE D'INFLAMMABILITÉ</b> Non établies
<b>MOYENS D'EXTINCTION</b> Eau, CO2 ou produit chimique en poudre	<b>CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ</b> Sans objet	<b>TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION</b> Sans objet
<b>PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE</b> Non établies		<b>DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ</b> Sans objet
<b>INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE</b> Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. Refroidir des conteneurs exposés au feu à l'aide d'eau vaporisée.		
<b>RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION</b> Les produits de combustion sont toxiques.		

## SECTION V : RÉACTIVITÉ

<b>STABILITÉ : STABLE</b> <u>X</u>	<b>CONDITIONS D'INSTABILITÉ</b> Non établies	<b>CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ</b> Non établies
<b>INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)</b>	Oxydants forts	
<b>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE</b>	Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone	

## SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

**VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES :** Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

### LIMITES D'EXPOSITION

Non établies pour ce mélange.

### EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

**CONTACT OCULAIRE :** Provoque une irritation des yeux accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction de la conjonctive.

**INGESTION :** Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure douleur, nausée, vomissement et diarrhée.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Provoque une irritation de la peau accompagnée de symptômes tels que rougeur, douleur et tuméfaction.

**INHALATION :** L'inhalation de vapeurs ou du brouillard risque de provoquer une irritation des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure d'inconfort nasal et toux.

### EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Une surexposition répétée à la triéthanolamine risque d'endommager le foie et les reins.

### PROPRIÉTÉ IRRITANTE

Provoque d'une irritation de la peau et des yeux

### SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Contient du d-limonène et du triéthanolamine qui risquent de provoquer une sensibilisation de la peau avec des contacts répétés.

### CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

### EFFETS TOXIQUES

#### SUR LA REPRODUCTION

Non disponible

#### TÉRATOGENÉCITÉ

Non disponible

#### MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

#### EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

## SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE :

Porter des gants imperméables en caoutchouc ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si l'irritation des voies respiratoires ne peut être évitée pour la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II.

**MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT :** Creuser une digue et utiliser une matière inerte (sable, terre, absorbant commercial etc) pour contenir les déversements, puis transférer dans des contenants destinés à l'élimination. Éviter que les déversements entrent dans les égouts pluviaux et en mers libres.

**MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS :** Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

**MÉTHODE DE MANUTENTION :** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer de vapeurs ou de brouillards. Ne pas avaler. Utiliser suffisamment de ventilation. Laver abondamment après toute manipulation.

**EXIGENCES D'ENTREPOSAGE :** Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49° C (120° F). Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Garder hors de la portée des enfants.

**RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION :** Non réglementé : Non-Hazardous Products

## SECTION VIII : PREMIERS SOINS

**YEUX :** Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

**PEAU :** Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

**INGESTION :** Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

**INHALATION :** En cas d'irritation des voies respiratoires, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

## SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

### ORANGE TOUGH 15

**DATE D'ÉMISSION :** Juin 1, 2015

**REMPLE :** Juin 8, 2012

**APPROUVÉ PAR :** Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :** 800/537-8990